

ELECTIONS RÉGIONALES LES CANDIDATS RÉPONDENT À L'ADRESSE DE VILLES DE FRANCE

Lors de leur dernier Congrès (Bourg-en-Bresse, les 1er et 2 octobre 2015), les adhérents de Villes de France ont souhaité interpeler les candidats aux élections régionales, en publiant une adresse à leur attention. Ce document en 10 points demande aux candidats de se prononcer sur « une politique régionale qui s'appuie sur les villes et agglomérations - pôles urbains non métropolitains - pour irriguer l'ensemble du territoire régional, qu'il s'agisse des compétences, de la cohésion et des intérêts régionaux ».

Ondes Urbaines remercie les candidats qui ont pris le temps de répondre à cette adresse et décrypte leurs réponses, qui se répartissent en un quart pour le parti LR/UDI, un quart pour la majorité gouvernementale, un quart pour les écologistes et un quart pour les autres partis (soit 4 réponses écologistes, 1 Parti communiste, 1 Front de gauche, 1 Debout la France et 1 Front national). 9 régions sont représentées dans le panel des réponses.

De nombreux engagements sont pris au cours de cette campagne électorale. Certains sont très précis, voire même chiffrés, et feront l'objet d'une évaluation.

Villes de France continuera de traiter les réponses reçues jusqu'aux élections et reviendra à l'issue du scrutin vers les présidents de chaque région pour leur rappeler leurs promesses, et les inciter à co-construire leurs politiques avec les villes de France et leurs agglomérations.

ALSACE, LORRAINE, CHAMPAGNE-ARDENNES

Jean-Pierre Masseret, le président sortant (PS) de la région Lorraine dit prendre note des demandes portées par Villes de France. Il déclare que son projet répond à nos préoccupations et affirme vouloir faire de la proximité, son niveau de priorité à agir. Il indique que le Conseil régional sera présent physiquement sur chaque territoire et à 30 minutes maximum de chaque lieu de vie. Il base son projet sur la co-construction et la territorialisation. Un « Contrat de territoire » sera signé pour chaque bassin de vie, qui comprendra un « Plan vie quotidienne » et un « Plan développement de l'économie de proximité ».

L'excellence dans le domaine de la transition énergétique et dans celui de la révolution numérique constituent les deux enjeux majeurs de son mandat.

AQUITAINE - LIMOUSIN - POITOU-CHARENTES

Virginie Calmels (Union de la droite et du centre)souhaite nouer « une relation de confiance avec les communes et intercommunalités qui doit avant tout passer par une politique de contractualisation territoriale élargie et un accompagnement dans les projets de développement. Les contrats de développement que je souhaite passer avec toutes les collectivités, et au premier chef les communes, permettront d'affiner les politiques régionales en fonction des besoins et des attentes définis localement par les élus locaux. La région viendra accompagner les spécificités territoriales ».

Elle s'engage à « décentraliser la gouvernance de la région en répartissant les directions régionales dans les différentes capitales et à améliorer la qualité des services publics en milieu rural ». Elle affirme vouloir « faire du futur SRADDT, un lieu de simplification et de clarté ». Elle se fixe pour objectif d'apporter un soutien aux actions de formation des élus et agents locaux en particulier dans le domaine des compétences juridiques et



1er décembre 2015

financières. Elle s'engage à lancer un plan de couverture 100% haut débit à échéance 2021 pour l'ensemble du territoire régional et un plan de couverture de téléphonie mobile pour résorber les zones blanches et grises.

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

François Sauvadet (Union de la Droite et du Centre), affirme vouloir « défendre la mise en place d'un partenariat gagnant-gagnant entre la Région et les structures infrarégionales, pour réussir ensemble l'aménagement du territoire. La qualité et la force du couple Région-Département sont réaffirmés pour garantir la pérennité des politiques territoriales ». Il appelle à un grand chantier de simplification en lien avec les élus locaux dans le cadre de la Conférence territoriale de l'action publique (CTAP).

Il affirme la nécessité de la contractualisation comme outil au service d'une vision partagée, ajoutant : « je ne veux pas de villes qui se replient sur elles-mêmes car leurs rayonnements est d'abord une chance pour l'ensemble de nos territoires ». Pour cela, il prône la mise en place de « Pactes de développement territorial » et la création d'un « Fonds régional d'intervention pour l'aménagement des territoires, transparent, qui définira les règles des subventions des équipements ».

BRETAGNE

En Bretagne, le candidat de l'Union de la droite, David Robo, inscrit sa candidature « dans une défense des villes moyennes de Bretagne, estimant qu'au quotidien, elles ne sont pas assez écoutées, impliquées, aidées financièrement par la région Bretagne ». Il estime que les engagements demandés par Villes de France, « sont plus que nécessaires » et a « le sentiment que les communes et intercommunalités sont déconnectées des politiques régionales ». Il s'engage à respecter les attentes de Villes de France s'il est élu.

CENTRE VAL DE LOIRE

- Philippe Vigier, tête de liste régionale (Union de la Droite et du Centre), promet de simplifier les modes d'intervention au service des entreprises et des salariés (suppression des normes, accès aux fonds européens, interlocuteur unique au niveau départemental pour les chefs d'entreprise et les demandeurs d'emploi).

En matière de santé, Philippe Vigier s'engage à la formation de 30% de médecins supplémentaires, la création d'une Fac dentaire et des services de santé à 20 mn. Attaché à l'économie de proximité, il se fixe l'objectif à d'approvisionner la restauration collective avec au minimum 50% de produits locaux. Il s'engage à financer le code du permis de conduire, le Bafa et une formation aux premiers secours en échange d'un engagement associatif et déclare apporter son soutien au sport régional et à la culture de proximité.

- Le candidat écologiste, Charles Fournier, prône « une vision relocalisée du développement des territoires, qu'il s'agisse des circuits économiques, des circuits de production et de distribution, comme de la coconstruction de nos politiques publiques ». Il annonce son intention de « créer un fonds régional pour la contre-expertise citoyenne afin de permettre aux citoyens de financer des expertises indépendantes ». En matière d'enseignement supérieur, il se dit favorable au « maintien des unités d'enseignement, localement, car elles constituent un enjeu de dynamisme culturel, intellectuel et démographique. »

ILE-DE-FRANCE

- Pour l'Ile-de-France, Valérie Pécresse (Union de la Droite et du Centre) s'engage à rééquilibrer la région en favorisant le développement de pôles d'activités sur tout le territoire francilien. Elle propose « *un pacte de juste retour* » qui consiste à faire bénéficier les territoires ruraux qui représentent 1/6 de la population du



1er décembre 2015

sixième des investissements de la région. Elle s'engage à « aller décrocher les fonds européens, déplorant que 50 millions d'euros aient été 'perdus' faute de projets ».

Valérie Pécresse affirme vouloir faire de l'apprentissage une priorité de la politique de la jeunesse, l'alternance devenant le mode normal de la formation d'un jeune. Elle veut également réserver les emplois d'avenir de la région lle-de-France aux entreprises pour garantir aux jeunes un emploi durable.

En matière de politique de la ville, et « *pour en finir avec les ghettos* », elle déclare ne plus vouloir financer de logements très sociaux, là où il y a déjà plus de 30% de logements sociaux

Elle affirme enfin son intention d'augmenter le budget de la culture de 20%, « sans un euro d'augmentation d'impôts ». En matière de sport, elle s'engage à soutenir les maires dans leurs projets en lien avec les clubs sportifs locaux

- Toujours pour l'Ile-de-France, Nicolas Dupont-Aignan (DLF), confirme « adhérer à nos demandes visant à faire confiance à l'échelon local et au partenariat entre les collectivités pour développer l'activité économique, la formation professionnelle, la cohésion sociale et la dynamique culturelle et sportive. Il proteste contre la nouvelle organisation territoriale et appelle à plus de proximité ».
- Enfin, en réponse à l'Adresse de Villes de France, le candidat FN d'Ile-de-France, Willerand de Saint-Just, répond ne pas souscrire à cette Adresse, car elle entérine les grandes régions et le concept de transition écologique. Il dénonce également les demandes de Villes de France en matière de politique de la ville, qui induisent un échec « durable ».

LANGUEDOC-ROUSSILLON - MIDI-PYRÉNÉES

- Pour la grande région Languedoc-Roussillon – Midi-Pyrénées, Aurélie Génolher, candidate écologiste (Nouveau monde, sur la liste de Gérard Onesta), déclare être en accord avec les termes de l'Adresse de Villes de France. Elle précise les modalités d'élaboration de son programme, et demande que « l'on rétablisse dans notre région une démocratie pleine et entière où souveraineté citoyenne, désintéressement civique et honnêteté retrouveraient toute leur place ».

Elle déclare : « nous refusons la compétition entre territoires mais favorisons la solidarité et la coopération par la mise en commun des ressources et des compétences au service de l'intérêt général. Nos deux belles capitales métropoles doivent rayonner et non tout absorber. Nos campagnes, nos montagnes, notre littoral, nos villes, villages et guartiers, ont droit à l'égalité face aux politiques publiques ».

- De son côté la candidate Carole Delga (PS) déclare appuyer son projet « sur un socle de valeurs d'engagements que sont l'égalité et la solidarité territoriale ; l'appui au développement économique, et à la création de richesses, et sa juste répartition à l'échelle régionale ; la conduite partenariale de politiques régionales guidées par l'intérêt général ». Elle s'engage à élaborer les différents schémas (Srdeii, Sraddet), « à l'issue d'une concertation large et approfondie » avec l'ensemble des acteurs du territoire. Elle déclare son intention « de créer dans chacun des 13 départements, une maison de la Région ». Concernant la clause de revoyure des CPER, pour elle « rien ne s'oppose à ce que Villes de France soit associée au travail d'harmonisation entre le contrat de plan Midi-Pyrénées et le contrat Languedoc-Roussillon ». Elle s'engage sur le volet enseignement supérieur en affirmant que « la Région soutiendra le développement des 20 pôles d'enseignement supérieur et de recherche situés en dehors des métropoles. Il s'agit là d'un enjeu majeur en termes d'attractivité des territoires ».

NORD-PAS DE CALAIS - PICARDIE

- Le candidat Front de Gauche, Fabien Roussel, « se retrouve pleinement dans l'ensemble des constats et propositions » formulés dans l'Adresse de Villes de France. Il confirme que « les villes doivent être associées à l'élaboration des projets économiques, urbains touchant leur territoire et son environnement et qu'elles



1er décembre 2015

doivent être consultées sur l'élaboration des projets de développement économiques, en créant les conditions de la participation des collectivités infra-régionales au SRADDET ».

Il s'engage à faire en sorte que la région Nord-Pas-de-Calais – Picardie soit au plus près de ses bassins de vie et de sa population. Pour lui, la question des Fonds européens est centrale, et les fonds de Bruxelles doivent être entièrement consommés.

En matière d'enseignement supérieur, il déclare vouloir « contester le racket qui pénalise les universités de la région : moins 35 millions en 2015 ».

- La candidate sortante du rassemblement écologiste, Sandrine Rousseau, déclare « partager nos préoccupations concernant la fusion des deux régions, et propose une nouvelle dynamique pour cette nouvelle grande région ». « Pour éviter que quelques villes ne prospèrent alors que d'autres espaces s'appauvrissent et se désertifient, il faut penser et agir pour l'égalité des territoires. Il faut sortir d'une logique de compétition entre communes, pour aller vers plus de coopération, de co-construction, et associer les villes de France est une évidence. »

Elle se dit prête à répartir les crédits de la région de façon : « à lutter contre l'hyper-métropolisation pour assurer un rééquilibrage du territoire ». En matière de transport, elle affirme vouloir « rétablir des trains sur l'ensemble du territoire et abandonner le très coûteux projet Réseau Express Grand Lille, en investissant dans un plan de rénovation des lignes TER ».

NORMANDIE

- Le président sortant de la région Haute Normandie, Nicolas Mayer-Rossignol (PS), se dit « extrêmement attentif à la qualité de la concertation préalable à l'adoption du SDREII ». Selon lui, elle ne doit pas se limiter à la seule discussion au sein de la CTAP. « L'ensemble des acteurs – et donc bien entendu les acteurs locaux et les intercommunalités – doivent être entendus et écoutés en amont. Une fois le schéma adopté, il faudra travailler avec les intercommunalités qui le souhaitent à des conventions de mises en œuvre. La région a désormais encore plus de responsabilité dans l'échange, l'écoute, le respect des partenaires ».

Nicole Mayer-Rossignol se veut rassurant pour ce qui concerne le maintien de l'emploi public dans le cadre de la fusion des deux régions normandes.

Concernant la formation et l'enseignement supérieur, il affirme que « le maintien du soutien de la région aux sites délocalisés de l'université est acquis » en Normandie. La jeunesse est une priorité, ajoute t-il et fera l'objet d'un Plan jeunesse concerné directement avec eux.

Pour les transports ferroviaires, il soulève le problème des trains intercités (qui dépendent de l'Etat) et déclare se mobiliser pour obtenir de la SNCF des trains de qualité sur les lignes qui relèvent de sa responsabilité.

- Le candidat écologiste, Yanic Soubien déclare souscrire aux engagements contenus dans l'Adresse de Villes de France. Seules restrictions, les réserves qu'il émet sur l'accessibilité des fonds européens, sachant que le cadre est fixé par l'Europe.